

SEANCE DU 15 FEVRIER 2016

Absents :

M. MEISTERTZHEIM Thierry, excusé – procuration écrite à M. HUCK Christian
M. FRITSCH Francis, excusé – procuration écrite à M. FRITSCH Florian
M. SIBEAUD Frédéric, non excusé

Secrétaire de séance : M. FRITSCH Florian

Assistait en outre : 1 auditrice

Monsieur le Maire ouvre la séance et soumet à l'approbation des conseillers municipaux les délibérations de la séance du 25 janvier 2016.

Avant de passer à l'ordre du jour, il propose de rajouter le point suivant :

- Demande de subvention**
- Acquisition de parcelles dans la Rue du Lin**

Aucune objection n'ayant été formulée, le Maire passe à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- 1° Rapport de la réunion des commissions réunies**
- 2° Construction d'un hangar communal**
- 3° Fixation du loyer pour le logement du rez-de-chaussée du presbytère**
- 4° Demande de subvention**
- 5° Acquisition de parcelles dans la Rue du Lin**
- 6° Divers**

1° RAPPORT DE LA REUNION DES COMMISSIONS REUNIES

Etude sur le projet de construction du hangar communal

Monsieur le Maire soumet les plans du projet de construction, ainsi que l'estimation établis par M. CHITTIER dont le coût s'élève à 157 128 € TTC, avec les différents postes vus en détail. Il rappelle que dans le cadre d'une demande de subvention au titre de la DETR à déposer avant le 31 mars, un certain nombre de documents doivent être joints au dossier, notamment l'accord du permis de construire.

M. HELFTER fait part du relevé qu'il a effectué portant sur l'ensemble du matériel communal stocké en différents lieux, permettant d'évaluer les besoins de stockage à prévoir, et présente un plan réalisé par lui-même, avec des estimations de coûts qu'il a pu obtenir sur certains postes. Ce projet de taille à peu près identique à celui de l'architecte ne comporte toutefois qu'une isolation sur un tiers du bâtiment, qui servirait d'atelier. Les membres le remercient pour son étude, et émettent un avis favorable pour déposer un permis de construire. Toutefois, afin de permettre de réaliser des économies sur le coût global, il est proposé de revoir certains points avec l'architecte, notamment le remplacement de la dalle béton de la mezzanine par de l'OSB, et de revoir les points électricité et maçonnerie en agglos sur la partie atelier. M. HELFTER propose de se charger de contacter M. CHITTIER pour lui demander une nouvelle estimation avec les modifications à apporter. Les délais étant très courts, et le projet nécessitant une approbation par délibération, une réunion du conseil municipal est prévue lundi 15 février.

Point sur le loyer du logement du presbytère

Le Maire rappelle que le logement du rez-de-chaussée du presbytère est vacant depuis fin janvier, et qu'une annonce est diffusée pour le relouer depuis mi-décembre. Au vu de l'absence de candidats, les membres du conseil donnent un avis favorable pour ramener le loyer mensuel à 680 €. Il est également proposé de refaire de nouvelles photos.

Divers

Le Maire présente le plan et l'estimatif de Perspectis pour la rénovation et la transformation du logement de l'école primaire en deux appartements. Le coût est d'environ 150 000 €. Le projet sera à étudier en détail.

M. FRITSCH Florian présente un tableau de prévisions budgétaires reprenant les travaux d'investissement déjà en cours, et un autre tableau intégrant également les projets afin d'avoir des projections jusqu'en 2018. Une étude plus approfondie des finances sera faite avant le vote du budget.

Suite à la pose des nouveaux revêtements de sol à la Salle des Fêtes et au Club-House, il est proposé de rencontrer les représentants de l'ALC et de l'USU pour revoir les conditions de location et d'utilisation.

M. HELFTER informe qu'il a contacté M. MERCIER à l'ATIP suite à la transmission des relevés topographiques de la Rue du Lin. La mission ne consistant qu'à assister la commune pour trouver un bureau d'études, M. HELFTER propose de reprendre le dossier et de le gérer en interne en reprenant contact avec les différentes entreprises ayant soumis un devis, et d'établir un cahier des charges.

2° CONSTRUCTION D'UN HANGAR COMMUNAL

Suite aux discussions et modifications apportées lors des différentes réunions, Monsieur le Maire soumet au Conseil l'estimation et les plans élaborés par l'architecte Philippe CHITTIER pour le projet de construction d'un hangar communal.

Le Conseil Municipal,

DECIDE, à l'unanimité :

- de faire effectuer les travaux de construction d'un hangar communal selon l'estimation de l'architecte Philippe CHITTIER pour un montant de 157 128 € TTC
- de charger le Maire de demander la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour un montant de 52 376 € correspondant à 40 % du montant HT des travaux
- d'approuver le plan de financement de l'opération qui prévoit un emprunt de 90 000 €, une subvention au titre des travaux divers d'intérêt local de 12 000 €, une subvention au titre de la DETR de 52 376 € et un autofinancement de 2 752 €
- d'autoriser le Maire à déposer le permis de construire
- d'autoriser le Maire à signer les documents y afférents
- d'inscrire les crédits au budget primitif 2016

3° FIXATION DU LOYER DU LOGEMENT DU REZ-DE-CHAUSSEE DU PRESBYTERE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le logement du rez-de-chaussée du presbytère est vacant depuis le 1^{er} février 2016. Malgré les différentes annonces, aucune visite n'a été effectuée. Le Maire propose de revoir le prix du loyer mensuel qui semble élevé par rapport aux locations du même type sur le secteur.

Le Conseil Municipal,

DECIDE, à l'unanimité :

- de fixer le prix du loyer mensuel à 680 € pour le logement du rez-de-chaussée du presbytère à compter du 1^{er} février 2016
- d'autoriser le Maire à signer le contrat de bail à intervenir

4° DEMANDE DE SUBVENTION

Suite à la demande de subvention réceptionnée par le Collège de Matzenheim pour un séjour scolaire à Berlin dont 3 jeunes d'Uttenheim doivent participer, Monsieur le Maire rappelle au Conseil la délibération du 18 mars 2010 déterminant les critères de versement de subvention accordée, et propose de les reconduire, en accordant un montant de 50 € par élève.

Le Conseil Municipal,

En référence à la délibération du 18 mars 2010,

DECIDE, à l'unanimité :

- d'octroyer une subvention de 50 € pour les élèves d'Uttenheim participant au séjour scolaire avec le Collège de Matzenheim, soit :
 - MEISTERTZHEIM Laurence
 - SIBEAUD Salomé
 - WIANNI Inès

5° ACQUISITION DE PARCELLES DANS LA RUE DU LIN

Monsieur le Maire informe le Conseil que dans le cadre de l'acquisition de la Rue du Lin, il apparaît qu'un retrait des clôtures a été effectué par les différents propriétaires riverains. Afin de pouvoir effectuer les travaux de voirie dans cette rue, il serait judicieux d'acquérir également ces lanières parcellaires le long de la voie, pour lesquelles un bornage devra être effectué au préalable. Le Maire propose de faire un courrier aux propriétaires concernés afin d'obtenir leur accord pour l'acquisition de ces parcelles par la commune à l'euro symbolique. Un devis sera demandé au cabinet SIMLER pour l'arpentage. Le Conseil Municipal donne un accord de principe.

Le Maire informe également que suite à des courriers qu'il a adressés à différents parlementaires pour leur demander un soutien financier dans le cadre des projets en cours, M. le sénateur Guy-Dominique KENNEL, confirme son accord pour une subvention de 5 000 € pour la réfection de la Rue du Lin. Le dossier de demande de subvention devant être transmis en avril, il conviendra de demander de nouveaux devis aux entreprises pour mi-mars.

6° DIVERS

1. Le Maire fait part des dossiers d'urbanisme en cours :

- **Déclaration préalable de M. HURSTEL Jean-Pierre pour l'extension d'un abri à bois**
- **Déclaration préalable de M. ALBRECHT David pour l'extension de l'habitation, la modification de façades et le rajout d'une fenêtre de toit**

2. M. FRITSCH Florian informe le conseil que le photocopieur de l'école maternelle, datant de 2003, est hors d'usage. Au vu du nombre de copies effectuées par les écoles, il soumet la proposition de la Sté Techno-Buro, de le remplacer par celui actuellement en place à l'école primaire, et d'acquérir un photocopieur reconditionné pour l'école primaire au prix de 1 650 € HT. Une économie de 740 € sera réalisée en 5 ans sur la maintenance. Il précise également que dans l'attente du nouveau matériel, un photocopieur a été prêté gracieusement par Techno-Buro. Le Conseil émet un avis favorable et les crédits seront inscrits au budget primitif 2016.

3. M. HELFTER fait un point sur la présentation du site internet en cours pour la commune.

M. FRITSCH Francis arrive en cours de séance à 21 H 40 et prend part à la suite de la réunion.

4. Le Maire rappelle que le CCAS organise une rencontre à l'attention des seniors le samedi 20 février. Il est proposé d'animer l'après-midi avec un jeu de loto et d'offrir des beignets pour une vingtaine de personnes inscrites.

5. Le Maire rappelle qu'une réunion d'information à l'attention des élus est organisée le 9 mars à Obenheim dans le cadre de la fusion des communautés de communes. Les inscriptions sont centralisées en mairie pour confirmation de présence.

6. Sur proposition de M. HELFTER, un sondage a été fait pour la diffusion des rapports de séance par voie électronique. Les élus qui le souhaitent continuent à recevoir la version papier.

Monsieur le Maire clôt la séance à 22 H 30.